



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

grèves

Question au Gouvernement n° 204

Texte de la question

GRÈVE À LA SNCF

M. le président. La parole est à Mme Valérie Lacroute, pour le groupe de l'Union pour un mouvement populaire. Mme Valérie Lacroute. Monsieur le Premier ministre, à la veille d'une grève à la SNCF, vous avez déclaré que vous seriez demain aux côtés des cheminots grévistes. Mais qu'en est-il des usagers ?

Nos concitoyens, dès vingt heures ce soir et jusqu'à vendredi matin huit heures, vont, une nouvelle fois, devoir faire face à une grève d'une partie des agents de la SNCF. Heureusement, les usagers ont pu, dès ce matin, être informés des horaires mis en place dans le cadre du service minimum...

M. Christian Jacob. Eh oui ! Grâce à nous !

Mme Valérie Lacroute. ...et ainsi organiser tant bien que mal leurs deux journées de galère. (*Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe UMP.*)

Cinq ans après la loi de 2007 sur le service minimum garanti dans les transports votée par la précédente majorité, on peut se féliciter qu'elle permette à des millions de clients de la SNCF - salariés, demandeurs d'emploi, étudiants - d'anticiper leurs déplacements. Cette grande évolution, nous la devons à l'UMP.

Plusieurs députés du groupe UMP. Très bien !

Mme Valérie Lacroute. Nous n'osons pas imaginer un détricotage des mesures prises par le précédent gouvernement, qui aurait pour seul objectif de contenter les syndicats au détriment des usagers.

Aujourd'hui, dans le contexte économique très grave que nous connaissons et alors que la compétitivité de nos entreprises est menacée, il serait impensable de pénaliser les personnes qui, chaque jour, font l'effort de passer parfois plus de trois heures dans les transports pour se rendre sur leur lieu de travail.

Ma question est simple, monsieur le Premier ministre : pouvez-vous prendre l'engagement, devant la représentation nationale, de ne pas remettre en cause le service minimum dans les transports ?

(*Applaudissements sur les bancs des groupes UMP et UDI.*)

M. le président. La parole est à M. le ministre délégué chargé des transports, de la mer et de la pêche.

M. Frédéric Cuvillier, *ministre délégué chargé des transports, de la mer et de la pêche*. Madame la députée, le Gouvernement est attaché à la continuité du service public (" Ah ! " *sur les bancs du groupe UMP*), à la qualité du dialogue social et à la prévention des conflits.

Aujourd'hui, à la veille d'un mouvement de grève, les salariés de la SNCF souhaitent montrer l'état dans lequel se trouve le système ferroviaire, au moment où nous devons affronter l'enjeu de sa réforme. (*Applaudissements sur les bancs du groupe SRC. - Exclamations sur les bancs du groupe UMP.*)

M. Patrice Verchère. Alors pourquoi la grève ?

M. Frédéric Cuvillier, *ministre délégué*. En effet, la continuité du service public, la rénovation des moyens ferroviaires et la modernisation de l'ensemble du matériel roulant sont une nécessité ; c'est sur ce point que les employés de la SNCF ont souhaité attirer notre attention.

M. Christian Jacob. Et les usagers ?

M. Frédéric Cuvillier, *ministre délégué*. À aucun moment, vous le savez, nous n'avons souhaité remettre en cause le droit de grève. Nous ne sommes plus au temps où l'ancien Président de la République pouvait déclarer que, " quand il y a une grève en France, plus personne ne s'en aperçoit ". Nous respectons à la fois les salariés et les usagers et nous souhaitons garantir la qualité du service public. (*Vives exclamations sur les bancs du*

groupe UMP)

M. Sébastien Huyghe. Ce n'est pas ce que disent les Français !

M. le président. S'il vous plaît !

M. Frédéric Cuvillier, *ministre délégué*. Si vous avez souhaité placer le niveau de l'intervention politique dans l'affrontement, nous souhaitons, quant à nous, le dialogue social et le rétablissement des modalités qui permettent de prévenir les conflits. (*Exclamations sur les bancs du groupe UMP.*)

M. Patrice Verchère. Ce n'est pas cela, le dialogue social !

M. Frédéric Cuvillier, *ministre délégué*. Ainsi, nous privilégions la discussion en organisant une conférence sociale, qui est la marque de la concertation et du respect des organisations syndicales, avec la volonté que l'ensemble des salariés concernés puissent être écoutés et que le droit des usagers soit respecté.

Vous voulez, une fois de plus, opposer des catégories de citoyens les unes aux autres. (*Protestations sur les bancs du groupe UMP.*) Nous ne souhaitons pas ce type d'affrontements, et nous le démontrons en organisant une concertation, dans le respect de chacun. (*Applaudissements sur les bancs des groupes SRC, écologiste, GDR et RRDP.*)

Données clés

Auteur : [Mme Valérie Lacroute](#)

Circonscription : Seine-et-Marne (2^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 204

Rubrique : Travail

Ministère interrogé : Transports, mer et pêche

Ministère attributaire : Transports, mer et pêche

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [25 octobre 2012](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [25 octobre 2012](#)